



N° 106/2023 PM

## ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de La Ville de LONGWY :

VU Les articles L 2212-1 et suivants du Code des Collectivités Territoriales :

**CONSIDÉRANT** Que dans le cadre du **Carnaval Vénitien** organisé par la Ville de Longwy les Samedi 29 avril et Dimanche 30 avril 2023 dans la cité haute, il y a lieu de prendre diverses dispositions concernant le stationnement et la circulation dans la Commune pour faciliter sa préparation, son déroulement de cette manifestation, en assurer sa sécurité et prévenir les accidents :

### ARRÊTÉ

#### ARTICLE 1 :

**Concernant le Montage et le démontage « Place DARCHE »**

**Du Jeudi 27 Avril à 08h au Mardi 02 Mai 2023 à 19 h le stationnement sera interdit dans les rues suivantes :**

- Les places de stationnement donnant sur le carré Blanc situé Rue Victor Hugo sur portion comprise entre Rue Aristide Briand et Rue Gambetta
- Rue Voltaire (entre Rue Aristide Briand et Rue de l'hôtel de ville)

#### ARTICLE 2 :

**Concernant les festivités**

**Du Vendredi 28 Avril à 16h au Dimanche 30 avril 2023 à 22 h la circulation et le stationnement seront interdits dans les rues suivantes :**

- Place Darche (cotés zone Bleu et carré blanc) de la rue de l'hôtel de ville à la rue de Mercy.
- Rue Margaine (entre rue Mercy et rue Aristide Briand) ;
- Rue Voltaire (entre Rue Aristide Briand et Rue de l'hôtel de ville)
- Rue de l'Hôtel de Ville (entre rue Voltaire et rue Thiers) ;
- Rue Victor Hugo (entre rue Aristide Briand et rue Gambetta) ;
- Rue Thiers (entre rue Aristide Briand et rue de l'hôtel de ville)
- Rue Gambetta (entre rue Victor Hugo et rue de la manutention) ;
- Rue Lorraine (entre rue Gambetta et rue de l'Hôtel de Ville) ;
- Rue de la Manutention (entre rue Gambetta et de l'Hôtel de Ville).
- Rue de L'abbé Friclot (entre rue de l'Hôtel de Ville et rue Gambetta)
- Rue Jules Ferry (entre la rue Stanislas et la place Darche)
- Rue de l'Eglise (entre la rue Stanislas et la place Darche)
- Place de la Porte de France
- Rue Basse des remparts

POLICE MUNICIPALE

14 rue Stanislas - 54400 LONGWY

Téléphone : 03 55 26 13 15

Courriel : [police@mairie-longwy.fr](mailto:police@mairie-longwy.fr) - Site internet : <http://www.mairie-longwy.fr>

**ARTICLE 3 :**

**La circulation sera inversée du Vendredi 28 Avril à 16h au Dimanche 30 avril 2023 à 22 h00 dans les rues suivantes :**

- Rue de l'hôtel de ville (entre rue Thiers et rue d'Alsace)

**ARTICLE 4 :**

**Concernant le Démontage « Porte de France »**

**Circulation et stationnement interdits du Dimanche 30 avril à 22h au Mardi 2 Mai 2023 à 12h dans les rues suivantes :**

- Rue basse des Remparts
- Place Porte de France
- Rue de l'hôtel de ville (entre la rue d'alsace et la rue Grangeret)
- Rue de l'abbé Friclot (Entre rue de l'hôtel et la rue Aristide Briand)
- Rue de la manutention (entre rue Aristide Briand et rue Gambetta)

**ARTICLE 5 :** Les véhicules de secours et d'intervention seront autorisés sur l'ensemble des voies interdites à la circulation. Afin de faciliter l'accès sur le site, des dispositifs amovibles anti-percutions seront mise en place au niveau du croisement de la rue Aristide Briand et rue Margaine et rue de l'Abbé Friclot.

**ARTICLE 6 :** La signalisation et les déviations seront mises en place par le Service Municipal de la Voirie.

**ARTICLE 7 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 8 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Longwy.

**ARTICLE 9 :** Conformément à l'article L.102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification ou de la publication.

**ARTICLE 10 :** Monsieur le Maire de la Commune de Longwy, Messieurs le Commissaire de Police de Longwy et les policiers municipaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**FAIT A LONGWY, LE 12 Avril 2023**

**POUR LE MAIRE,**

**L'ADJOINTE DELEGUEE AUX TRAVAUX**

**Sylvie BALON**



**POLICE MUNICIPALE**

14 rue Stanislas - 54400 LONGWY  
Téléphone : 03 83 26 11 15

Courriel : [police@mairie-longwy.fr](mailto:police@mairie-longwy.fr) - Site internet : <http://www.mairie-longwy.fr>

